

NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE



Karine Duchaineau, directrice générale adjointe

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Karine Duchaineau au poste de directrice générale adjointe au programme de santé physique générale et spécialisée. Elle occupait ce poste par intérim depuis novembre 2019.

C'est un privilège de profiter de l'expertise de Karine en gestion ainsi que de sa vaste connaissance de tous les secteurs d'activité de la santé et des services sociaux. Elle saura soutenir avec engagement notre volonté institutionnelle d'agir pour et avec les usagers. *Félicitations à Karine!*

NOMINATION À LA DPDI-TSA-DP



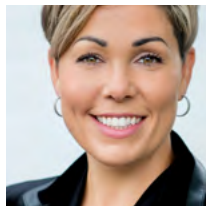
Véronique Lévesque, directrice adjointe

C'est avec plaisir que nous annonçons la nomination de Véronique Lévesque au poste de directrice adjointe à la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DPDI-TSA-DP). Son entrée en fonction est prévue le 17 août prochain.

De par sa détermination, ses qualités humaines, son grand sens des responsabilités, ses habiletés de leader et son excellente connaissance des continuums en DI, TSA et DP, nous sommes assurés qu'elle saura relever ce nouveau défi avec brio. *Bienvenue à Véronique!*

NOMINATION À LA DRHCAJ

Myrienne Lareau, directrice adjointe par intérim



Myrienne Lareau

Nous annonçons avec plaisir la nomination de Myrienne Lareau au poste de directrice adjointe par intérim à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) – Soutien au développement des personnes et de l'organisation. Elle assumera ces fonctions pendant une période de six mois, à compter du 10 août prochain, à la suite du départ à la retraite de Stéphane Tétreault.

Son expérience solide et diversifiée dans le réseau de la santé et des services sociaux, tout comme sa grande connaissance des services et des priorités de la DRHCAJ, lui permettront de remplir son nouveau rôle avec succès. *Félicitations à Myrienne!*

NOMINATION À LA DSM

Sylvie Martel, directrice adjointe par intérim



Sylvie Martel

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Sylvie Martel au poste de directrice adjointe par intérim à la Direction des services multidisciplinaires (DSM) – volet qualité et évolution de la pratique. Elle assumera ses nouvelles fonctions à compter du 20 juillet prochain, pour la durée du mandat temporaire de Jean Delisle comme conseiller-cadre en prévention et contrôle des infections.

Sylvie, qui occupe actuellement le poste d'adjointe au directeur à la DSM par intérim, cumule plus de 30 ans d'expérience au sein du réseau de la santé et des services sociaux, dont 13 ans dans divers postes de gestion. Ce mandat lui permettra de mettre à profit ses expériences et habiletés. *Félicitations à Sylvie!*

Mouvements internes

FIQ, SCFP, CSN, APTS : POSTULATION EN LIGNE

Vous avez jusqu'au 1^{er} octobre, 16 h, pour apporter des modifications à votre dossier de candidature.

SCFP, CSN, APTS : REGISTRE ET RÉPERTOIRES

À la suite de l'utilisation du registre et des répertoires le 21 février 2020, les nominations ont été confirmées en juin dernier. Voici quelques chiffres intéressants :

UNITÉ D'ACCREDITATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS AYANT POSTULÉ	NOMBRE DE NOMINATIONS
SCFP	1724	491
CSN	971	194
APTS	1263	243

Aux employés nouvellement nommés : notez que toutes vos priorisations inférieures ont été retirées de votre dossier de candidature.



RÉSULTATS FINANCIERS 2019-2020

Un léger déficit

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a terminé l'exercice financier en démontrant un léger déficit du fonds d'exploitation (4 490 663 \$) représentant 0,34 % de l'enveloppe budgétaire. Les efforts entrepris pour mettre en œuvre les offres de service reliées aux budgets de développement se sont traduits par des revenus additionnels et nous ont permis de terminer tout près de l'équilibre budgétaire. Le travail concerté de notre établissement pour stabiliser notre personnel et nos efforts pour augmenter la productivité ont également permis une augmentation des heures travaillées, une plus grande accessibilité et une augmentation des services offerts.

COVID-19

SECTION AU VERSO

...

STABILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Confirmation des rehaussements permanents pour les salariées FIQ

La FIQ-SPSCE et le CIUSSS de l'Estrie – CHUS ont finalisé les analyses nécessaires à l'actualisation des rehaussements qui entreront en vigueur le 11 octobre prochain. Les salariées recevront une lettre confirmant la décision rendue. Par conséquent, les bonifications temporaires prendront fin le 10 octobre (excepté pour les équipes volantes embauche (EVE), les CEPI et les CEPIA).

DANS LE CADRE DE CE PROJET :

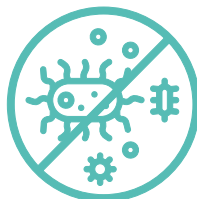
2338

quarts de travail ont été accordés en rehaussement.

357

détenteurs d'un poste à temps partiel passeront à temps complet.

Toute l'information dans l'intranet : Espace employés | Stabilisation de la main-d'œuvre



PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

Du renfort dès septembre

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19 et à la suite d'une demande ministérielle nationale, environ 255 employés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS seront formés afin d'aider à prévenir et contrôler les éclosions d'infections dans nos CHSLD, RI, RTF et RPA :

- une équipe d'intervention en prévention et contrôle des infections (PCI) de 13 personnes;
- 43 intervenants-formateurs en PCI;
- 200 champions PCI pour soutenir les milieux.

Merci à tous ces volontaires de leur engagement. Comme la COVID-19 est toujours parmi nous, merci d'appliquer rigoureusement les mesures de prévention et contrôle des infections en vigueur.

COVID-19

EN SAVOIR PLUS

ÉTAT DE LA SITUATION EN ESTRIE*

- Nombre de cas confirmés : 980
- Nombre de décès : 26
- Nombre de cas confirmés hospitalisés : 4
- Nombre de personnes aux soins intensifs : 0
- Nombre de personnes rétablies : 929

* Données du 12 juillet 2020

Les données sont mises à jour quotidiennement, à 12 h, au santeestrie.qc.ca/covid-19.



TENUE VESTIMENTAIRE

Au même titre que le couvre-visage ou le masque de procédure que vous enlevez à la fin de votre quart de travail, si vous êtes en contact direct avec des usagers, vous devez changer votre uniforme ou votre tenue de ville avant de quitter votre installation. La tenue de travail est appropriée uniquement dans votre milieu de travail.



RÉAMÉNAGEMENT DES LIEUX

Pour respecter la distanciation physique de deux mètres, plusieurs lieux ont été réaménagés (ex. : retrait de chaises dans certains endroits). Nous comptons sur votre collaboration pour conserver ces aménagements tels quels.



PORT DU COUVRE-VISAGE OU DU MASQUE DE PROCÉDURE

Avec le lavage des mains, l'étiquette respiratoire et la distanciation physique, se couvrir le visage est un moyen supplémentaire de lutte à la propagation du virus. Pour savoir dans quel contexte porter le couvre-visage ou le masque de procédure, consultez l'aide-mémoire disponible au santeestrie.qc.ca/covid19 | Communauté interne | Prévention et contrôle des infections | Mesures d'hygiène.

AJOUTS RÉCENTS

Nouvelle version de document : santeestrie.qc.ca/covid19 | Partenaires et fournisseurs | Résidences privées pour aînés | Aide-mémoire : consignes pour les résidents et leurs proches



Nouvelle réalité,
nouvelles habitudes
à adopter

Le contexte actuel nous demande d'appliquer rigoureusement les consignes de prévention et de contrôle des infections. Nous comptons sur votre exemplarité, et ce, tant dans votre environnement de travail que dans les aires communes. Vos comportements servent d'exemples aux usagers.